

Achat d'un siège national

Vote du Conseil fédéral sur l'opportunité d'achat d'un nouveau siège national situé au 10 passage Lisa dans le XIe arrondissement parisien.

Décision

Le Conseil fédéral approuve l'acquisition d'un siège national, situé au 10 passage Lisa dans le XIe arrondissement parisien, en consortium avec Les Écologistes / EÉLV Île-de-France, et si elle le souhaite, avec la Fondation de l'Écologie politique (FEP), sous réserve d'obtention d'un prêt immobilier par Les écologistes / EÉLV national d'un montant maximum de 2 090 000 d'euros remboursable sur 10 ans

Pour : 69 ; contre : 3 ; blancs : 2

Décision adoptée à 95,63 % des exprimés et 93,24 % des votant·e·s